

Plan Prévisionnel de Fumure

Groupe régional d'Expertise Nitrates de Bretagne – version 2017

Le PPF doit prendre en compte les éléments relatifs aux rendements prévisionnels précisés au chapitre III, ainsi que tous les postes de l'équation du bilan fournis dans les tableaux et grilles joints dans les **annexes 3 à 11**.

Toutes les cultures de l'exploitation doivent figurer dans le PPF, y compris celles qui ne sont pas fertilisées.

Un PPF informatisé est téléchargeable sur le site Internet de la DRAAF.
Cet outil, correspondant à un tableur de type Excel, permet aux agriculteurs qui le souhaitent de réaliser leurs calculs, de façon didactique.

- **Modèle de Plan Prévisionnel de Fumure pour les cultures hors prairies**

- **Modèle de Plan Prévisionnel de Fumure pour les prairies**

- **Tableau "rendement moyen des parcelles de l'exploitation"**

Modèle de Plan Prévisionnel de Fumure pour les cultures hors prairies

			Exemples	
Parcelle ou groupe de parcelles en situation comparable			N Ilot PAC	
Surfaces			SAU	
			SPE	
			SPNE	
Précédent cultural				
interculture précédente				
Culture pratiquée (1)				
Objectif de rendement				
Besoins	+	Besoins de la culture		
	+	Azote restant dans le sol (non valorisable par la plante)		
	+	total des besoins		
Fournitures d'azote par le sol	-	Quantité d'azote déjà absorbée si semis antérieur au bilan (2)		
	-	Réliquat Sortie Hiver *		
	-	Contribution des retournements de prairie		
	-	Contribution apports organiques des années précédentes		
	-	Contribution des résidus du précédent ou du CIPAN		
	-	Contribution de l'humus du sol et du système de culture		
	-	total fourniture du sol		
Besoins - fournitures	=	Dose d'azote à apporter par ha		
Fumure organique prévue	périodes d'apport envisagée			
	superficie concernée			
	nature de l'effluent organique			
	teneur en azote			
	coefficient d'équivalence engrais			
	quantité (t ou m3) apportée / ha			
	quantité (t ou m3) apportée parcelle			
	quantité d'azote efficace prévue / ha			
quantité totale d'azote efficace prévue / ha				
Complément fumure minérale à prévoir				
périodes d'apport envisagée				
Culture ou CIPAN suivante				
			195	225
			30	30
			225	255
			10	40
			0	0
			50	35
			20	0
			80	60
			160	135
			65	120
			mars	fev
			3	5
			FB	LP
			5,5	3,5
			0,25	0,7
			30	40
			90	200
			41	98
			41	98
			24	22
			avril - mai	mars
			Blé	RGI

NB : en cas d'apports par irrigation envisagés indiquer les teneurs en azote correspondantes

(1) en cas d'association avec des légumineuses indiquer le pourcentage de légumineuses (exemple Méteil)

(2) : uniquement pour le colza et dérobées

Modèle de Plan Prévisionnel de Fumure pour les prairies

	Parcelle ou groupe de parcelles en situation comparable	N llot PAC	
	Surfaces	SAU	
		SPE	
		SPNE	
	Précédent cultural et interculture précédente		
	Type et âge de la prairie (en cas d'association graminées/légumineuses indiquer le pourcentage de légumineuses) et date implantation pour les prairies		
	Objectif de rendement (1)		
Besoins	Besoins de la culture		
Fournitures d'azote par le sol	type d'entretien azoté antérieur		
	pousse estivale		
	fournitures par le sol		
besoins - fournitures	Dose d'azote à apporter par ha = (besoins-fournitures) / 0,7		
Fumure organique prévue	périodes d'apport envisagée		
	superficie concernée		
	nature de l'effluent organique		
	teneur en azote		
	coefficient d'équivalence engrais		
	quantité (t ou m3) apportée / ha		
	quantité (t ou m3) apportée parcelle		
	quantité d'azote efficace prévue / ha		
	quantité totale d'azote efficace prévue / ha		
Complément Fumure minéral à prévoir :			
	périodes d'apport envisagées		
	Culture ou CIPAN suivante		
Exemple			
lilot n°2			
SAU= 1			
SPE=1			
SPNE=0			
RGA			
RGA (3 ans)			
8			
240			
fort			
très bonne			
160			
114			
		mars	sept
		1	1
		LP	CFB +3
		4	3,8
		0,65	0,1
		20	15
		20	15
		52	5,7
		57,7	
57			
avril-mai			
RGA			

NB : en cas d'apports par irrigation envisagés indiquer les teneurs en azote correspondantes

(1) rendement moyen calculé à partir du bilan fourrager simplifié de l'exploitation (cf grille prairie annexe 8)

RENDEMENT MOYEN DES PARCELLES DE L'EXPLOITATION

Ce tableau est établi afin **de conforter les objectifs de rendements** retenus par parcelle. Il permet d'évaluer le potentiel de rendement de chaque parcelle et de visualiser les variations de rendements entre les différentes parcelles de l'exploitation. Le potentiel de rendement est évalué sur la base de deux critères principaux : **le type de sol et la profondeur**.

Ce tableau constitue le référentiel des rendements utilisés pour l'élaboration du PPF. Il sera joint au PPF et devra être établi au plus tard pour la campagne culturale 2013-2014.

Type de sol	Indiquer le type de sol (sain, légèrement hydromorphe ou hydromorphe)
--------------------	---

Profondeur de sol	Sol profond:	sols de plus de 60 cm avec 3 horizons distincts
	Moyen	sols de 30 à 60 cm avec 2 horizons distincts
	Superficiel	sol au plus de 30 cm de profondeur

Rendement moyen (1)	Il est calculé prioritairement sur la base des valeurs constatées sur l'exploitation pour la culture ou la prairie considérée et, si possible, pour des conditions comparables de sol. Le calcul est réalisé sur la base des 5 derniers rendements de l'exploitation, desquels les deux extrêmes sont retirés. On obtient un rendement moyen sur les trois valeurs restantes. A partir de l'estimation de ce rendement moyen des parcelles de l'ensemble de l'exploitation, il convient ensuite de le moduler selon la productivité de chacune d'entre elles.
----------------------------	---

Exemple	J'ai observé sur la parcelle les rendements en blé suivants: 80 qx, 72, 70, 65, 82. On enlève les deux extrêmes : 65 et 82 qx. La moyenne sera donc de : $(72 + 70 + 80) / 3 = 74$ quintaux Si pour une parcelle de même type, je n'ai pas de référence, je peux utiliser cette référence de 74 qx.
----------------	---

Ilots PAC (2)	1	1									
Sous parcellaires	Champ du bas	Champ du haut									
Surface	2,5	3									
Type de sol											
Profondeur du sol											

Rendement moyen observé sur la parcelle ou sur une parcelle de même typologie	Maïs ensilage	12	14								
	Maïs grain										
	Blé	70	78								
	Triticale										
	Orge										
	Colza	35	32								
	Prairie temporaire	8	7								

(1) Il ne s'agit pas ici d'estimer un rendement potentiellement atteignable les bonnes années, mais bien d'indiquer un rendement moyen réaliste

(2) Ilot PAC : vous pouvez regrouper des ilots PAC de caractéristiques identiques dès lors que ceux-ci ont des surfaces inférieures à 1 ha. Dans ce cas la case à renseigner comportera la liste des ilots concernés (ilots 1 et 5 par exemple)